

Jeanne MORAND



NOM: MORAND

Prénoms: Jeanne Françoise

Surnoms:

Nationalité: Française

Domicile: 33, rue de la Barre 46 rue Morand 112 (1-12)

Résidence habituelle: Paris 4-12-27

Profession: Couturière

Etat-civil:

Née: 17 août 1933 Bay (Saône-et-Loire)

Fils de: Claude

et de: Marie Emile Roger

913-004

167

Célibataire, marié, etc.

Signalément :

Taille	Front	Menton
Cheveux	Yeux	Visage
Sourcils	Nez	Teint
Barbe	Bouche	Corpulence

Signes particuliers :

Physique agréable.

Motifs de l'inscription et renseignements divers :

Fréquente les réunions anarchistes.
A participé à la publication de journaux
avec Libertad. - Depuis la mort de celui-ci
la garance.

En 1904 a été l'un des fondateurs du
généraliste anarchiste. A été l'un des
manifestants qui ont participé à la destruction de
monuments religieux.

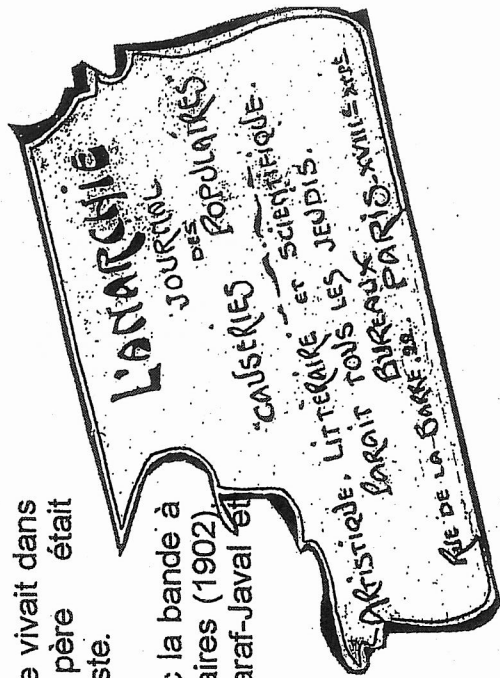
Née le 17 août 1883 à Bey en Saône-et-Loire, Jeanne vit chez ses parents à Saint-Marcel jusqu'en 1905, où elle travaille comme couturière.

En 1905, elle arrive à Paris et se place comme domestique dans une maison 5 Bd Saint-Martin.

Lectrice assidue du *Libertaire*, elle fréquente les Causeries populaires du XIème et du XVIIIème arrondissement.

La police « suppose qu'à Saint-Marcel elle vivait dans un milieu révolutionnaire ». Son père était effectivement terrassier, anarcho-syndicaliste.

C'est à Montmartre qu'elle rencontre donc la bande à Libertad, qui a créé les Causeries populaires (1902), puis le journal *l'anarchie* (1905) avec Paraf-Javal et Anna Mahé principalement.



AUX RÉSIGNÉS

Je hais les résignés !

Je hais les résignés, comme je hais les mal-
propres, comme je hais les faibles.

Je hais la résignation ! Je hais le malpro-
preté, je hais l'inaction.

Je hais les malades, pour les sans quelque
fièvre maligne ; je hais le malade imaginaire
qui a peur de volontés refettait droit.

Je hais l'homme enchaîné, entouré de
gardiens, forcé du poids du fer et du nom-
bre.

Je hais les soldats que courbe le poids
d'un galon ou de trois étoiles ; les travailleurs
que courbe le poids du capital.

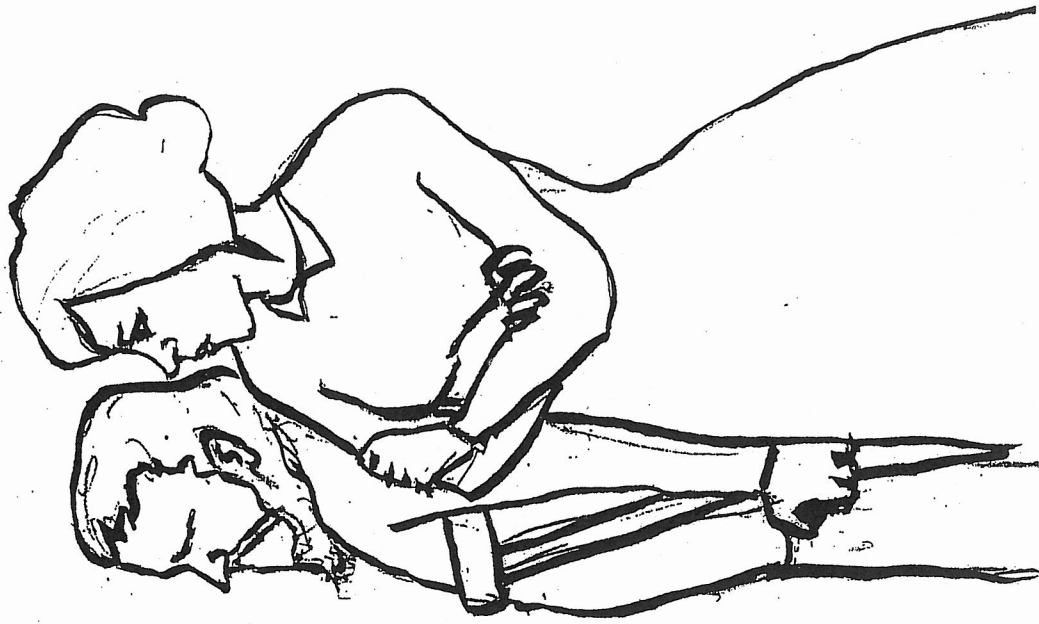
J'aime l'homme qui dit ce qu'il sent où qu'il
se trouve ; je hais le votard à la conquête per-
pétuelle d'une majorité.

Résignés, regardez, je crache sur vos ido-
les ; je crache sur Dieu, je crache sur la Pa-
trie, je crache sur le Christ, je crache sur les
Drapeaux, je crache sur le Capital et sur le
Véau d'or, je crache sur les Lois et sur les
Codes, sur les Symboles et les Religions : ce
sont des hochets, je m'en moque, je m'en
ris...

Ils ne se sont rien que par vous, quittez-les
et ils se brisent en miettes.

L'Anarche

ALBERT LEBERTAD



En mars 1907 elle quitte son emploi pour vivre avec Libertad et le groupe qui imprime le journal installé rue du Chevalier de la Barre.

« On ignore toutefois si elle était sa maîtresse. Libertad a en effet coutume d'héberger chez lui en tout temps une dizaine de pensionnaires, hommes et femmes ».

Copie d'un rapport de la
g^e Br. signé 'Sourire' classé au
Doss. 245.075

Libertad a actuellement pour
camarade "une femme, connue
seulement sous le prénom de
Jeanne

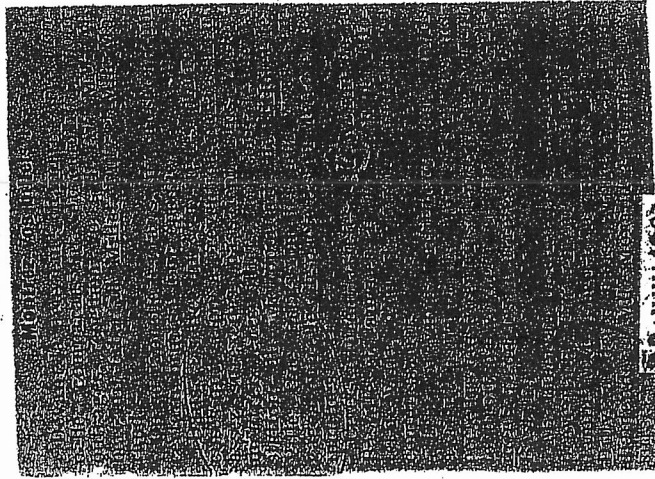
On apprend même qu'il y a 5 lits au « Nid rouge », un milieu de vie libre, anarchiste et en camaraderie qui intrigue et tourmente la police par son implantation dans le quartier.

Les anarchistes individualistes de la rue de la Barre vivent en effet un mode de vie en rupture avec les conventions sociales de leur temps et pratiquent une propagande active que l'on pourrait qualifier de « par le fait ».

Interventions publiques provocantes, critiques dérangeantes, bals, balades en musique et conférence en plein air et en plein cœur de Montmartre, vie à plusieurs, relations hors mariages, illégalisme, fausse monnaie, néo-malthusianisme, antimilitarisme, etc.

Pour rendre compte un peu de l'ambiance, il suffit de constater les arrestations des différents compagnons et leurs motifs : pendant cette période, Jane Morand est en effet arrêtée plusieurs fois.

Le 24 avril 1907, elle est arrêtée à Bastille, détenue quelques temps à la prison de St-Lazare et condamnée à un mois de prison avec sursis, pour « outrages et voies de fait envers des employés de chemin de fer métropolitain » lors d'une distribution de journaux à Bastille.



10 JUN 1907
INTRANSIGEANT

Elle distribuait des journaux anarchistes aux voyageurs et elle passe au contrôle sans présenter de billet; suivie de 6 hommes, l'un d'eux remis à l'employé trois billets.

La nommée MORAND s'était présentée au contrôle munie seulement de trois billets. Le contrôleur lui ayant fait des observations, il a été insulté puis frappé de deux coups de canne par LIBERTAD.

Le sieur PRASX, autre contrôleur, étant venu au secours de son collègue a été appréhendé par derrière par la nommée MORAND et le nommé DELLY qui lui ont donné des coups de pied et des coups de poing.

Un autre employé, le sieur HIRVET, a été mordu à l'index de la main gauche par LIBERTAD.

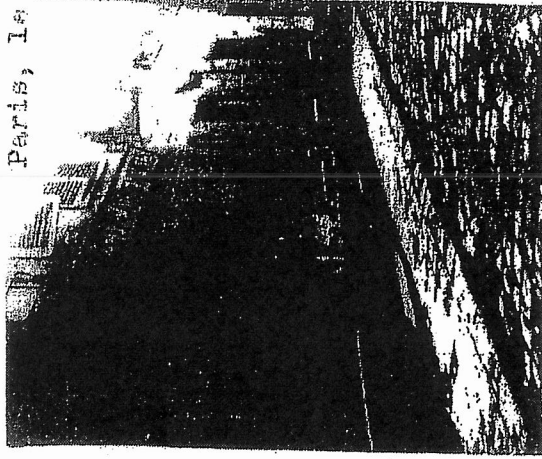
Les gardiens de la paix VERMOREL et CALMENT qui avaient été requis ont été frappés: le premier d'un coup de pied au genou gauche par LIBERTAD et le second de deux coups de poing à l'estomac par DELLY.

Conduits au Commissariat de Police du quartier
St Merri, ils ont nié les faits.



Le Commissaire de Police les a envoyés au Dépôt
sous l'inculpation de rébellion, voies de fait, outrages et

port d'armes prohibées.



Paris, le 18 juin 1907. LIBERTAD a inauguré hier soir, rue de la Barre, les réunions en plein air. On avait mis dehors, devant la porte, bancs et chaises, et LIBERTAD, sur le seuil, adossé à un siège, a discoursé pendant une heure et demie devant près de 150 personnes; les passants et les voisins s'arrêtaient, ~~et~~ ^{se} bien peu s'éloignaient.

J'aime la Vie.

Je veux vivre, non mesquinement comme ceux qui ne satisfont qu'une part de leurs muscles, de leurs nerfs-mais largement en satisfaisant les muscles des faciaux tout aussi bien que ceux des mollets, la masse de mes reins comme celle de mon cerveau.

LIBERTAD ne pense pas qu'on interdise ses réunions en plein air. Il devient le roi du quartier.

Déjà, dimanche soir, ses acolytes avaient organisé un bal dans la rue.

Oui, oui, je veux produire, mais je veux jouir; je veux pétrir la pâte, mais manger du meilleur pain; faire la vendange, mais boire du meilleur vin; construire la maison, mais habiter des meilleurs appartements; faire les meubles, mais posséder l'utile voire le beau; je veux faire des théâtres, mais assez vastes pour y loger les miens et moi.

Je ne veux pas troquer une part de maintenant pour une part fictive de demain, je ne veux céder rien du présent pour le vent de l'avenir.

Je ne veux rien courber de moi sous les mots Patrie — Dieu — Honneur. Je sais trop le vide de ces mots: spectres religieux et laïques.

Je me moque des retraites, des paradis, sous l'espoir dequels tiennent résignées, religions et capital.

Je ris, de ceux qui accumulent pour leur vieillesse se privent en leur jeunesse; de ceux qui pour manger à soixante jétnent à vingt ans.

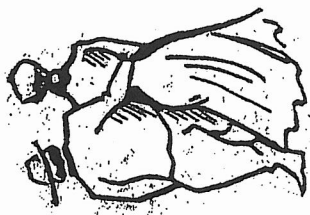
La Révolte, c'est la Vie.

Paris, le 9 juillet 1907

Le lundi soir, 8 juillet courant, une grave bagarre a eu lieu devant le N° 23 de la rue de la Barre où LIBERTAD donnait une conférence en plein air, devant sa porte.

On est arrivé juste au moment où les gardiens de la paix, revolver au poing, s'en allaient LIBERTAD, qui se laissait traîner. D'autres agents suivaient par derrière; menacés par un certain nombre d'individus agités par les cris de ce compagnon, ils avaient dégainé et entraînaient avec eux une autre personne dont on n'a pu voir les traits.

Quelques temps plus tard, le 7 juillet 1907, Jeanne Morand est de nouveau arrêtée avec Anna Mahé, Libertad, etc. à la suite d'une réunion tenue en plein air devant la maison rue de la Barre. Elle est accusée d'avoir « mordu, griffé et outragé des agents qui avaient arrêté Libertad ». L'affaire est conclue par un non lieu.



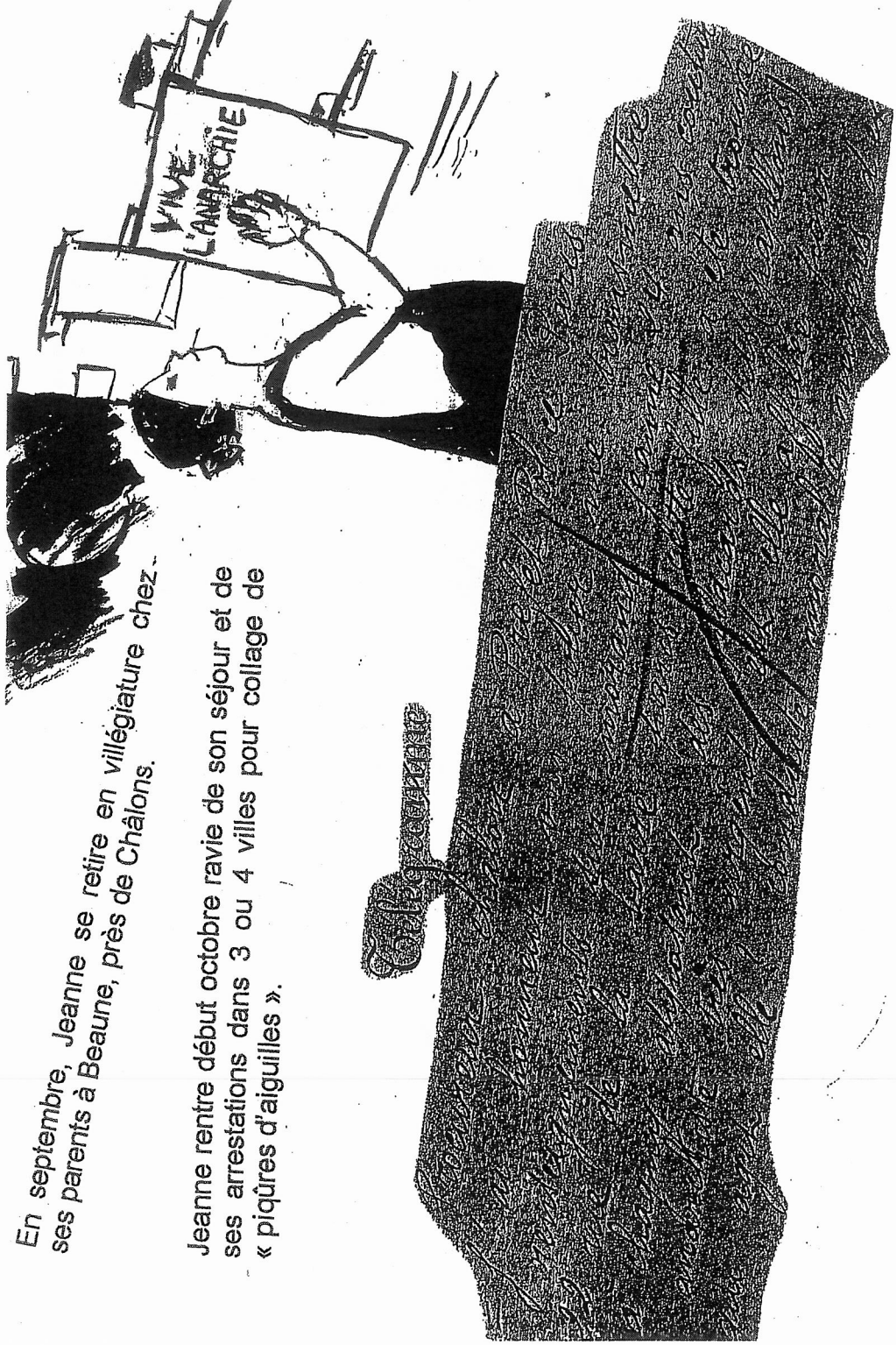
*Le N° 23 de la rue de la Barre, Libertad
après le décès de quel personnage
personnes chassées et chassées
sur la rue de la Barre
ce qui se passe
Libertad et ses amis*

*Les agents de la police ont arrêté
Libertad et ses amis
et les ont conduits au poste
de la rue de la Barre
où ils ont été
interrogés
et puis relâchés
à la suite d'une
procédure
qui a duré
quelques jours
et qui a abouti
à un non lieu*

En septembre, Jeanne se retire en villégiature chez ses parents à Beaune, près de Châlons.

Jeanne rentre début octobre ravie de son séjour et de ses arrestations dans 3 ou 4 villes pour collage de « piqûres d'aiguilles ».

Collage d'aiguilles



Paris, le 17 septembre 1907

On a remarqué depuis plusieurs semaines l'absence de Jeanne, la compagne de LIBERTAD, et il a semblé qu'elle était déjà remplacée par une autre femme, assez laide.

Paris, le 19 novembre 07

Une véritable petite troupe d'anarchistes est entré hier, à 3 h, à la Santé, pour voir LIBERTAD.

Jeanne ne dissimulait pas son abattement, son angoisse, et tous, malgré leur volonté de ne pas faiblir et de rester dans le rôle qu'ils ont l'habitude de jouer en public, étaient très ennuyés. Ils ont parlé des songes des journaux qui ont inventé des détails. Jeanne a pris LIBERTAD à part pour lui com-

muniquer des lettres....puis en voyait qu'elle lui demandait son avis pour différentes choses, et

LIBERTAD, le front profondément ridé, avait l'air très souvent embarrassé.

DECLASSIFIED BY 6032 JAL/STP/STP

WILLIAM, IT IS CONSIDERED, A FAVORABLE CHANCE TO REAP THE BENEFIT OF IT.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS
CHICAGO, ILL. 60607
U.S.A. AND CANADA
LONDON, ENGLAND
NEW YORK, N.Y. 10017
MILWAUKEE, WIS. 53233
TORONTO, ONT. M5S 1A5
MUNICH, GERMANY
MADRID, SPAIN
MILAN, ITALY
PARIS, FRANCE
ROME, ITALY
SANTIAGO, CHILE
SÃO PAULO, BRAZIL
SINGAPORE
TOKYO, JAPAN
WASHINGTON, D.C. 20037
ZÜRICH, SWITZERLAND

THE
LIBRARY OF THE
CONGRESS
5100 RESERVE BUILDING
WASHINGTON, D.C. 20540

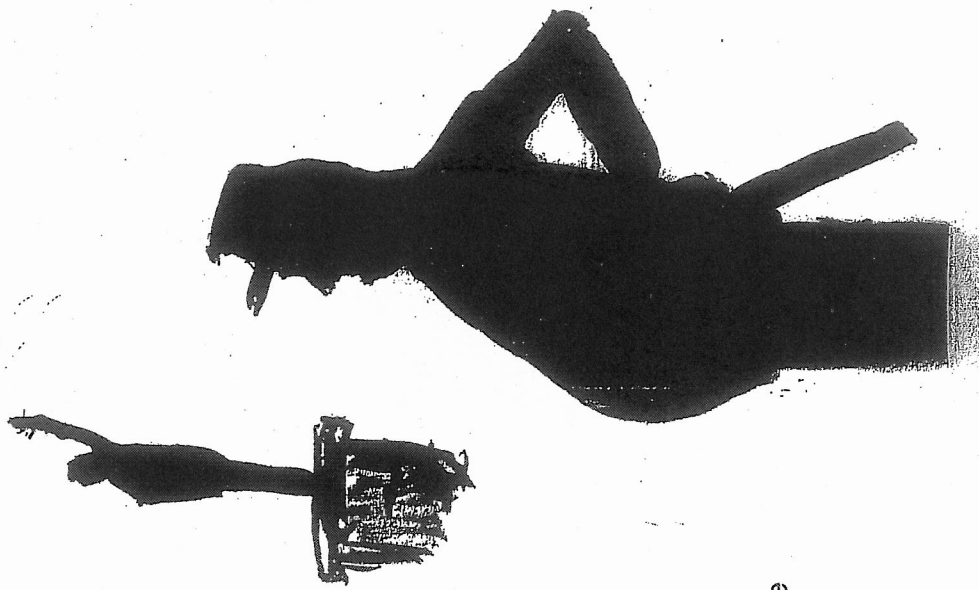
Elle retourne auprès de lui lorsqu'il tombe malade et ce jusqu'à sa mort en octobre 1908. Par la suite elle reste encore une dizaine d'années à la charge de son fils.

journal *l'anarchie* en décembre 1908 alors que Mauricius en occupe la direction.

Sa sœur l'a rejointe (sans doute en 1908) et elles se font remarquer et arrêter toutes les deux lors d'une manifestation organisée pour l'inauguration du monument Floquet le 7 mars 1909.



Cette fois-ci, Jeanne est condamnée à deux mois de sursis et Alice à un mois de sursis.



En 1910, on sait qu'elle vit 117bis rue Ordener, toujours dans le 18^e à Paris, avec Jack Long, dit Jacklon, son nouveau compagnon.

En octobre 1910, Jackson est mêlé à une affaire de détention d'engins explosifs et

bénéficie d'un non lieu en décembre. Au même moment, il se trouve dans les locaux du *Libertaire* lors d'une perquisition. C'est à ce moment qu'on sait qu'il réside chez Jane Morand.

Paris, le 17 octobre 1910

LONG, malgré son jeune âge - il n'a que 20 ans - est depuis plusieurs années signalé comme la fournissant de subsides habituel au journal "L'Ancorché" et de la

de subsides habituel du journal "L'Anarchie" et de la bande d'individus qui gravitait autour de ce journal, "l'Internationale de l'Espérance" ou "L'Internab" et dont l'action dans le mouvement anarchiste est restée le plus longtemps la plus active, a toujours été extrêmement influente.

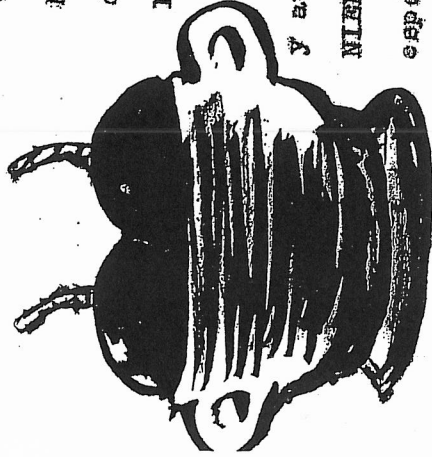
pendant la grève des cheminots qui avait lieu à cette époque. Des assemblées furent organisées sur divers points de Paris et l'usage d'engins confectonnés avec des gamelles à Pierrelane. Le chef de la 3^e Brigade de Recherches, ayant été amené à perquisitionner les locaux du journal Le Libertaire, s'y trouva en présence des anarchistes Pierre ARTEIN, Emile DULAC et Jeanne LÉON.

Le premier fut se trouvait assis à un bureau, appartenant à un assemblé des camarades qui se portés sur la possession de certains des suspects, il a reconnu de la façon habituelle embarrassée et fut mis en état d'arrestation. On apprit que Pierre MARTIN,

1010
Novembre 1910

Part. de II

Jacques LONG, qui vient d'être remis en liberté, a bien fait acheter les gamelles trouvées en sa possession pour fabriquer des engins explosifs. Jeanne MORAND était dans la combinaison et si c'est elle qui fut envoyée chercher les gamelles, c'était pour donner le change.



Jacques LONG a dit ce soir à Henry BOULANGER qu'il y avait bien eu un complot d'organiser avec RAMOND, CHARRONNIER et autres révolutionnaires, mais il reste mystérieux espérant être condamné qu'une peine peu sévère. Il compte beaucoup sur les relations de sa mère pour cela. Quant à son avocat, Me BOUCHARDON, il a reçu ses confidences alors qu'il était en prison, au secret, et c'est Me BOUCHARDON qui, un beau jour, alla trouver Mrs JACQUES LONG mère et Jeanne MORAND et fit la leçon à cette dernière, surtout au sujet des gamelles destinées soi-disant à transporter les repas pour la veillée.

En mai 1913, Jeanne Morand est nommée secrétaire du « Comité féminin contre la loi Berry-Millerand, les bagnes militaires et toutes les iniquités sociales »

Le 28 octobre 1913 est fondée devant notaire le « Cinéma du Peuple », coopérative de cinéma libertaire. Avec, entre autres, Sébastien Faure, Jean Grave et Henriette Tilly, Jane Morand fait partie des fondateurs de cette entreprise décidée suite au congrès de la F.C.A. (Jacklon est alors membre de la Fédération).

Dans le même registre, à la fin 1913 et jusqu'en mars 1914

Un cours de diction et de comédie pour

les artistes amateurs du "Théâtre du Peuple" a eu lieu

hier soir, 117, boulevard de l'Hôpital. Une vingtaine de personnes y ont assisté

parmi lesquelles: Jeanne MORAND, Jacques LONG; ANTOINE

et sa compagne Germaine PERRIN; NAUD; Alice BACOURT et

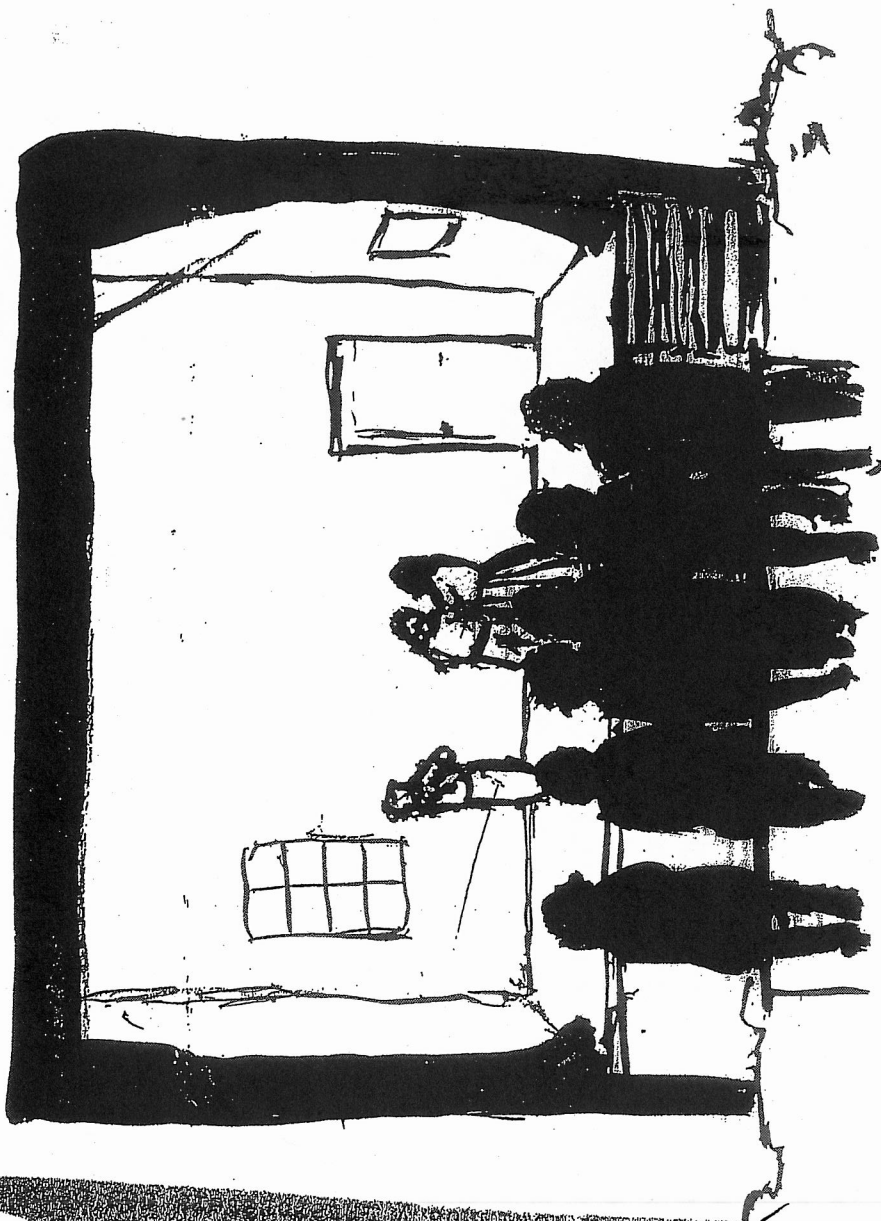
Marie MORAND.

Jeanne MORAND a perçu les cotisations et a reçu deux nouvelles adhésions. On a ensuite présenté la pièce intitulée: "Un Chapeau de paille d'Italie", avec Germaine PERRIN, Jeanne et Marie MORAND; Jacques LONG, etc....

Elle prend souvent la parole dans les réunions de ce Comité, d'autre part elle paraît travailler régulièrement.

Le « Cinéma du Peuple » propose aux travailleurs des productions les concernant sur la vie à l'usine, dans la mine, la grève et des films contre la guerre, contre l'alcool, etc.

Paris, le 20 janvier 1914



duplées de la coopérative "La Laborieuse" de Villeneuve

seine aura lieu dans cette localité le samedi

dimanche. Les membres du Comité de Villeneuve

LA PAIX COOPÉRATIVE de Villeneuve

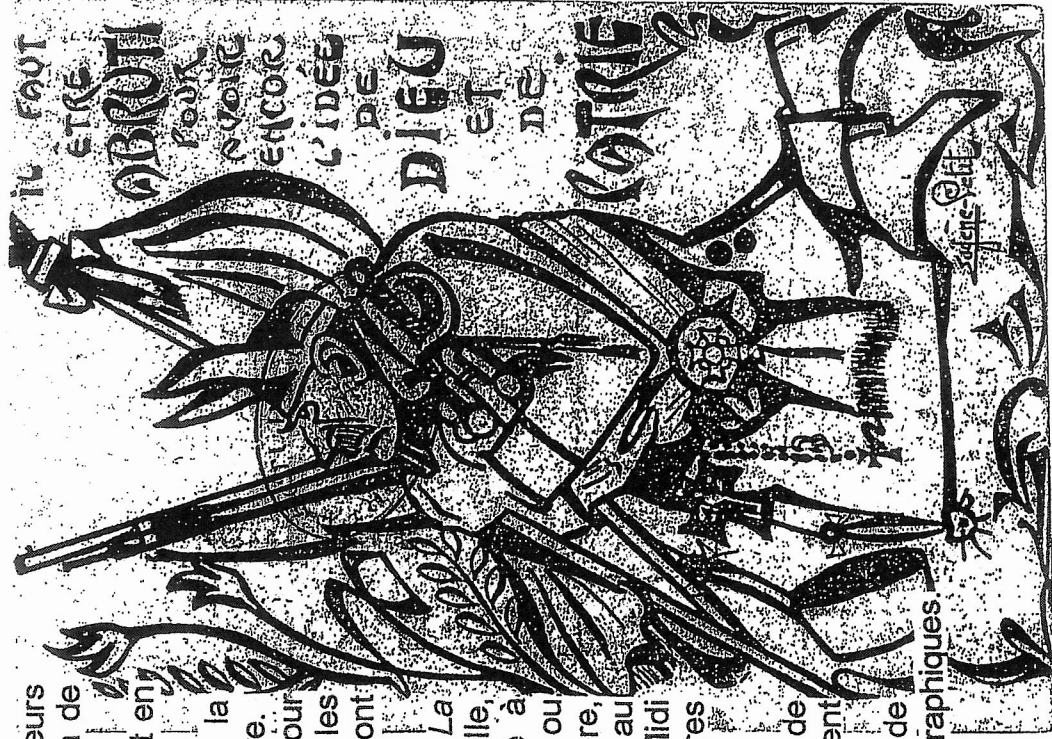
reçoivent les membres du Comité de Villeneuve

En avril 1914, Jacklon et Jeanne interrompent leurs activités et quittent Paris et exercent la profession de colporteurs dans le Midi entre Lyon et Marseille. A la déclaration de guerre, en août, ils se réfugient en Espagne, à Barcelone puis à Valence.

Les deux frères de Jane Morand, réfractaires à la guerre, quittent également la France pour l'Angleterre. Elle repasse également en France, dans le Midi, pour procurer à des anarchistes réfugiés en Angleterre les moyens de se soustraire à l'incorporation dont ils sont menacés dans ce pays.

En décembre 1915, une brochure intitulée, *La Barbarie continue*, est mise en circulation à Marseille, Miramas et Arles. Cette publication est attribuée à Jacques Long qui l'aurait fait imprimer à Barcelone ou à Valence. On suppose qu'il a chargé sa mère, Eugénie Rey Rochat, de la répandre par la poste, au cours de déplacements qu'elle effectuait dans le Midi de la France pour s'y livrer à la vente d'œuvres artistiques

E. Armand, anarchiste resté en France, connu de Jeanne et Jacklon puisqu'il fréquentait également *l'anarchie*, reçoit des cartes postales de Valence. La première, datée du 19 août 1916 semble signée de la main de Jeanne. Elle lui demande des outils typographiques.



Je crois devoir vous signaler comme anarchiste dangereuse Jeanne MORAND qui voyage en France sous le nom de Présentation BONHOMME d'Oran; elle était à Avignon le 14 de ce mois. On m'assure qu'elle va à Paris, envoyée par les allemands pour aller traiter avec les amis du "Libertaire". La brochure d'aspect économique éditée contre la guerre et à laquelle M. THIERY, de l'Oeuvre, aurait répondu, aurait été réperdue par ladite Jeanne MORAND.

Une enquête est lancée pour la retrouver et la surveiller étroitement. Mais les recherches sont vaines.

Ils sont expulsés d'Espagne en janvier 1919 pour propagande anarchiste.

Fin 1920, ils sont en Hollande, puis sans doute en Belgique.

En France, ils sont condamnés par le Conseil de Guerre de Bordeaux à la déportation dans une enceinte fortifiée pour intelligence avec l'ennemi le 19 novembre 1920.

Puis, ils sont de retour en France, mais dans la clandestinité.

En juillet 1921, une lettre anonyme dénonce Marie Morand (la sœur de Jeanne) comme hébergeant l'anarchiste Jacques Long.

Janis 10-4-21

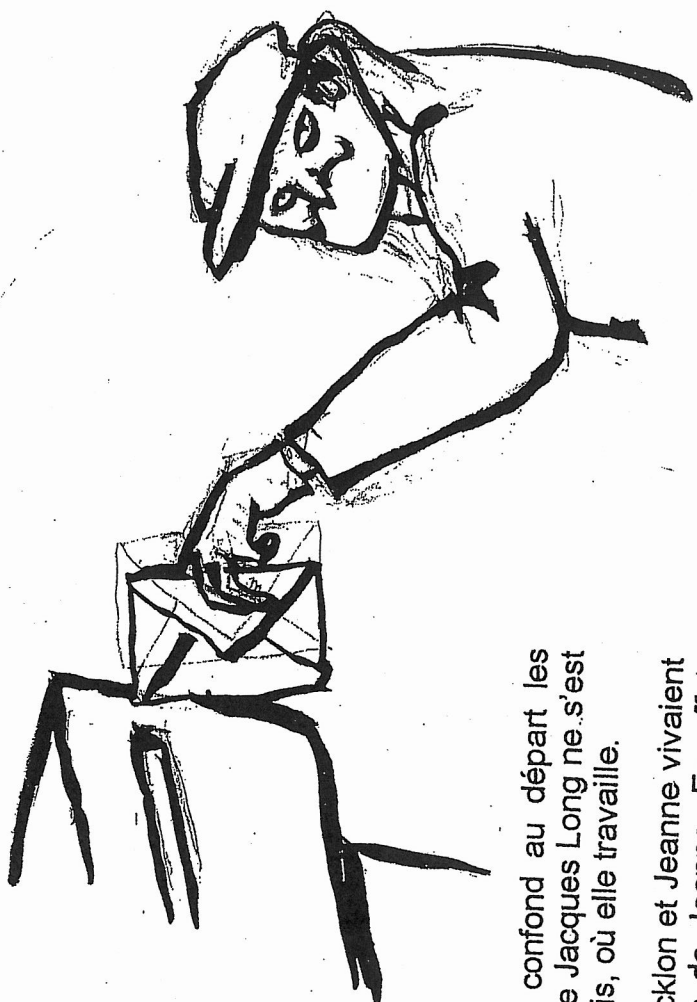
Monseigneur le P^{re} de France

~~pour l'honneur de mon~~ ~~SAINT-ESPÉRANSE~~ ~~gagné~~
compagne du Capitaine, dit le Prince d'Orange

Pour du Trésor 8, on a confié que depuis quelques
temps elle cachait chez elle son savoir du com-
me à Bordeaux et par contumace à la déportation
perpétuelle sous l'inculpation d'intelligence avec l'ennemi.

C'est un nomme francs long; avarechiste
sur le drapeau. J'ignore de quel nom d'emprunt
il se sert actuellement pour cacher sa véritable
identité.

meilleur moyen. Telle ~~expression~~ qui est possible
l'expression de la plus stricte vérité.



Une enquête est menée, on confond au départ les deux sœurs, puis on établit que Jacques Long ne s'est jamais rendu chez Marie à Paris, où elle travaille.

Mais on peut supposer que Jacklon et Jeanne vivaient en banlieue, chez les parents de Jeanne. En effet, Jacklon se suicide le 20 juillet 1921 à Mandres (Seine-et-Oise), suicide annoncé par la presse par absorption de cyanure de potassium. On raconte que Jeanne s'est constituée immédiatement prisonnière à Mandres, ou à Bordeaux.

Quelques temps plus tard, le 5 mai 1922, elle est condamnée à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

En 1914, la déclaration de guerre trouva Jeanne Morand et son compagnon Jacques Long à Avignon. Jacques Long, réformé et malade, ne semblait pas avoir à craindre d'être mobilisé. Mais l'ambiance folle et belliqueuse irritait les deux camarades, et aussi le silence forcé. Ils passèrent en Espagne pour vivre dans un milieu moins dément et pour pouvoir continuer à exprimer leurs pensées. Ils y publièrent, dans des journaux révolutionnaires, des articles pacifistes. Ils publièrent aussi en brochure une traduction espagnole d'articles donnés jadis dans l'*Anarchie* par Libertad, dont Jeanne Morand avait été la compagne.

La police espagnole trouva un excellent moyen de faire cesser une activité qui lui déplaisait. Elle arrêta les deux camarades, les garda plusieurs mois en prison, sans leur expliquer pourquoi, puis les expulsa, toujours sans explication. Des policiers français les attendaient à la frontière. On les conduisit à Bordeaux et on les inculpa d'intelligence avec l'ennemi. Mis en liberté provisoire et avertis par trop de condamnations injustes, ils s'enfuirent en Hollande. Mais la vie leur fut difficile dans ce pays dont ils ignoraient la langue. Ils revinrent en France, déprimés, affolés, écourés par une trop longue persécution et, en juillet 1921, Jacques Long se suicida.

Alors Jeanne Morand, frappée de tant de coups, voulut en finir. Confiante d'ailleurs en son innocence et sûre de l'acquiescement, elle se présenta devant le conseil de guerre de Bordeaux. La méfiance de Jacques Long était plus raisonnable que la confiance de Jeanne Morand : l'innocente fut condamnée à cinq ans de prison.

Un seul témoin à charge, si l'on peut appeler témoin quelqu'un dont on ne connaît les déclarations qu'à travers un double intermédiaire. Ce vagabond témoin est le faux anarchiste Pélissier, agent double qui servait à la fois l'espionnage allemand et le contre-espionnage français.

COMITÉ DE DÉPENSE SOCIALE

Amnistie pour tous

AFFAIRES

Gaston ROLLAND
Jeanne MORAND
Emile COHEN
André MARY
Eugène MEDEL
Jean GOLDSKY
et les autres.

En 1916, Jeanne-Françoise Morand était venue quelque temps seule en France. Pélissier lui avait expliqué, à son départ, qu'il serait imprudent de correspondre directement avec Jacques Long. Elle trouverait sans peine des intermédiaires pour recevoir les lettres de son ami. Et elle pourrait lui écrire par l'entremise d'une certaine Victoire, compagne de Pélissier. Cette offre cachait un piège. Toute l'accusation machinée par Pélissier (pour toucher la prime) est appuyée sur trois cartes envoyées à sa maîtresse par Jeanne Morand et signées du second prénom de l'expéditrice, Françoise. Une carte du 14 octobre 1916 contient ces seuls mots : « Affectueux baisers à toi, ma chère Victoire. » Une carte du 30 octobre est plus longue : « Puis-je compter, ma chère Victoire, sur ton amour ? Envoie-moi alors sans retard l'expression de tes baisers. » Mais la troisième, du 18 novembre, est terriblement explicite : « Ce petit mot, ma chère Victoire, pour te donner de mes bonnes nouvelles quoiqu'un peu tardives. Ce n'est pas de ma faute ; j'avais égaré ton adresse. Réponds-moi, je te prie, au plus tôt, afin de me prouver que tu puis correspondre avec toi. »

Voilà les textes qui ont fait condamner Jeanne Morand à cinq ans de prison, Pélissier ayant prétendu qu'ils donnaient, en langage convenu, des renseignements militaires.

La défense n'a pu obtenir la confrontation de Jeanne Morand et de son accusateur Paul Pélissier. Les déclarations qu'on lui prête, il ne les a même jamais signées. Les témoins, capitaine de Rivière et Dauzat, chef du service de contre-espionnage à Bruxelles, ne savent rien de direct. Les trois lettres étaient déposées à leur service avant leur arrivée avec les rapports écrits par ils ne savent qui. Mais ils croient que les rapports reproduisent exactement les déclarations de Pélissier et ils supposent ces déclarations sincères. Que de croyances sans motifs et de suppositions ingénues !

Le plus dur des tribunaux correctionnels ne condamne mais sans avoir exigé le serment du témoin. Ici un témoignage venu d'un être douteux et intéressé arrive par deux

intermédiaires, dont l'un inconnu ; et le conseil de guerre, sans avoir entendu, sans désirer connaître l'unique accusateur, ose condamner à cinq ans.

Est-il crédule, ce conseil de guerre?... Eh ! non. Il condamne au minimum. Parce qu'il ne croit pas à la culpabilité.

Il frappe une anarchiste, l'ancienne compagne de Libertad, une publiciste pacifiste, la collaboratrice d'articles antibelliqueux. Il frappe aussi quelqu'un qui, au procès, n'a pas courbé la tête, qui a dit, entre autres vérités déplaisantes : « J'estime qu'empêcher la mort de jeunes Français est un acte plus patriotique que de les y envoyer. » Et il a frappé Jeanne Morand parce qu'il ne tenait pas ses deux frères, l'un insoumis, l'autre déserteur, tous deux à l'abri en Angleterre.

Le jugement du conseil de guerre de Bordeaux est un acte de vengeance et une lâcheté.

Camarade, n'oublie pas tes frères emprisonnés.

Camarade, fais lire et circuler cette brochure.

Incarcérée à Rennes, elle mène une première grève de la faim pour réclamer son placement en « régime politique ». Cette grève est relayée par d'autres détenus et notamment Louis Lecoin, le récent compagnon de sa jeune sœur Marie. Peu de personnes sont autorisées à communiquer avec elle : on refuse ainsi l'autorisation à E. Armand, Colomer, Louise Bodin ou encore Madeleine Pelletier, connus aux sommières judiciaires et/ou pour leur opinions politiques.

En juin 1923, elle entame une nouvelle grève de la faim, cette fois-ci en faveur de Marty, pour demander sa mise au régime politique. Ses camarades à l'extérieur et le « Comité de Défense Sociale » (qui s'occupe de réclamer sa libération et celle d'autres détenus) se montrent alors très inquiets pour sa santé et rédigent une lettre dans l'espoir de lui faire cesser la grève : « Mais on ne conserve pas l'espoir de réussir car on craint que sa raison ait déjà sombré ».

Le lendemain (7 juin), elle écrit cependant à E. Armand de Rennes pour lui annoncer qu'elle a arrêté la grève de la faim, sur un malentendu avec les autres camarades.

7 juin 1923, Rennes

Contre toute prison je suis
comme contre toute force
armée. Cependant la force
armée existe, mes voisins
fourbissent leurs armes et je
ne puis dire impunément,
à moins d'être un vrai
mouton, que je reterciais les
mains dans mes poches face
au meurtrier ou mieux face
à celui qui médite ou pré-
médite son crime. Si je n'ai
pas la possibilité de le
désarmer à temps, ne suis-je

pas en cas de légitime défense ? Autrement dit :
face à l'état de chose actuel ne devrions nous pas
employer envers ceux qui tiennent les rênes et nous
frappent le même procédé ?

Qui "entends bien, la fonction crée la mentalité, le stigmate poluier ayant acquis l'âme de sa fonction nous en est une preuve, mais quand j'ai dit qu'il agit envers les brutes comme ils sont capables d'agir envers nous, j'en parle que pour un effet accidentel, l'acte d'un moment après réflexion...

Ainsi, pour purger la société actuelle que nous vivons, je vois très bien de mettre au rancart tous les coupables qui nous ont mis dans les fers. Si j'admets l'évolution chez l'individu, je ne puis croire au retour en arrière, et pour moi, ceux que nous appelons les réactionnaires sont des types qui ont dépassé le stade de l'évolution normale de l'être humain. Ils ne sont d'ailleurs jamais occupés d'être des hommes et des humains... en regard de ce que nous tendons, ils ne sont que des archaïstes.

On ne peut pas adapter à sa vie un microbe qui vous ronge et vous tue, il faut savoir peindre la mort, trouver le moyen de s'en débarrasser. Nous sommes actuellement dans ce dilemme : ou disparaître en tant qu'humain ou faire périr notre ennemi. Oh ! Je n'irai pas les armes à la main l'attaquer en sa demeure. J'aime mieux les moyens souples et calculés, mais cependant le temps presse et un préjugé ne sert pas à didaïner.

En l'occurrence je le vois très bien par un coup de main adroit qui mettrait à nos places nos destructeurs. Différemment nous ne réussirons jamais à nous purger de leur infection, je dis plus, différemment ils nous extermineront. C'est une question de vie ou de mort pour les uns ou pour les autres et nous avons encore un peu le choix, mais nous ne l'aurons plus pour longtemps.

En novembre 1923, elle fait de nouveau parler d'elle dans les milieux anarchistes où l'on commente une longue lettre qu'elle a adressée à Colomer.

Elle reproche au journal *Le Libéraire* son attitude vis-à-vis des communistes et elle manifeste l'intention d'adhérer au PCF. Colomer, de son côté explique cette attitude par l'influence des communistes qui sont en relation épistolaire avec Jeanne et qui lui rendent visite à la prison de Rennes.

Elle est ensuite détenue à Corbeil et en dernier lieu à Melun où elle fait de nouveau la grève de la faim en 1924, cette fois-ci pour obtenir le droit de voir sa mère gravement malade.

**Pour la seconde fois, en six mois
Jeanne Morand va faire la grève de la faim**

Entre-temps, le Comité de Défense Sociale organise un meeting (le 28 février) puis une « démonstration » à Belleville (le 1^{er} mars), où 9 personnes sont arrêtées pour demander sa libération conditionnelle.



Contre l'épouvantable chose

Contre le crime affreux que le gouvernement de M. Poincaré est en train de commettre en laissant mourir de faim, ou en faisant alimenter de force, sept prisonniers politiques, le Comité de Défense Sociale proteste de toute son énergie.

Il affirme, lui aussi, son entière solidarité avec Jeanne Morand et va s'efforcer de secouer l'opinion publique en l'intéressant au sort douloureusement poignant d'une femme et de six hommes qui, en ce moment de veulerie quasi générale, donnent au monde un exemple de si beau courage.

Le Comité de Défense Sociale ne veut pas que les gouvernants de ce pays assassinent les sept détenus politiques. D'accord avec le Syndicat Unique du Bâtiment, il organise

Un Grand Meeting

Aujourd'hui jeudi à 20 h. 30

GRANDE SALLE DE LA MAISON DES SYNDICATS
33, rue de la Grange-aux-Belles

Il lance un appel pressant aux travailleurs parisiens et à tous les gens de cœur, de quelque parti qu'ils soient. Il espère que les uns et les autres répondront nombreux à son invitation, et accourront.

AU SECOURS

de Jeanne Morand, de Meunier, de Lhomme, de Loréal, de Chauvin, de Do-riot et de Tréand, les martyrs de la troisième république.

Les orateurs :

Pierre BESNARD
du C. D. S.

ROUSSET
du C. D. S.

Sébastien FAURE
de F. U. A.

CANE
dir. S. U. B.

JOUVE
du S. U. B.

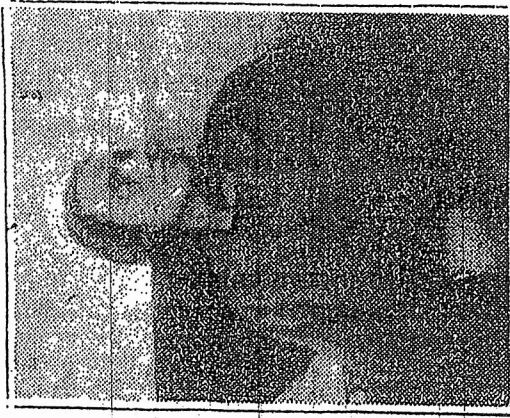
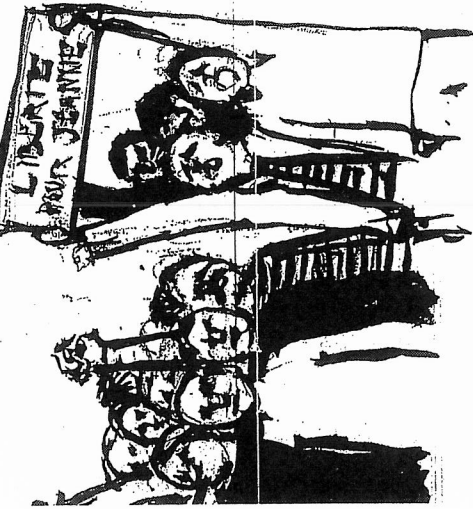
LEFRANCE
Avocat

vous expliqueront, camarades auditeurs, la longue suite de souffrances que dut endurer Jeanne Morand pour s'être montrée une militante convaincue et une pacifiste dans toute l'acceptation du mot durant la grande tuerie.

Et vous communiquerez avec eux quand ils vous diront toute la beauté du geste des autres grévistes de la faim.

JEANNE MORAND

(Photographie prise hier dans sa cellule.)



Le Libertaire 28.2.1924

L'APPUI AU PARIS, AU SECOURS DE JEANNE MORAND !

Croyant encore en la parole d'un ministre, Jeanne Morand, noble patriote de guerre, s'attendait chaque jour à voir suspendre sa peine pour assister aux derniers moments de sa vieille maman.

Les jours se sont succédés ; l'espérance s'est enfiée ; le ministre, une fois de plus, fut parjure à ses engagements.

A cette imposture, Jeanne Morand a répondu par la seule protestation en son pouvoir : depuis onze jours, elle fait la grève de la faim. Elle est à l'hôpital.

Tous les détenus politiques : Loréol, Meunier, Lhomme, Chauvin, Doriot, Tréand, lui ont apporté leur étroite solidarité. A son geste ils ont répondu par le même geste. Ils sont, eux aussi, à l'hôpital.

PEUPLE DE PARIS !
On assassine les tiens, les meilleurs, sous tes yeux ! Laisseras-tu s'accomplir cet horrible forfait ? Laisseras-tu le morticole de Corbeil altimenter de force Jeanne Morand qui s'y refuse ?

Puisqu'il n'y a plus de Jola, plus de Hugo ; puisque ceux qui, en d'autres temps, sauveront Dreyfus, n'ont point de descendants ; puisque les hommes de tous les partis n'osent s'élever contre l'abominable dictature ; puisque la presse, qui devrait parler, se tait par ordre ; puisque les libérés d'hier : les Marty, les Midol, assistent, eux aussi, placides et sans honte, au martyre des tiens, de Jeanne Morand, qui, dix jours durant, fit la grève de la faim pour que Marty puisse embrasser sa mère mourante.

Puisse-tu es seul, face à ta douleur sans écho ! Dresse-toi pour que cesse cette infamie !

L'assassinat d'une femme par raison d'État

N'attends pas une aide qui ne viendra pas !
Prolétariat parisien ! Peuple de Belleville !

Tu te souviendras de l'attitude de tes amis, de ceux de 48 et de la Commune !

Tu seras fidèle à ton poste ! Tu manifesteras avec nous ton immense réprobation, en assistant à la

GRANDE DÉMONSTRATION

qui aura lieu ce soir à 18 heures
RENDEZ-VOUS, ANGLE DU BOULEVARD ET DE LA RUE DE BELLEVILLE

Seul *Le Libertaire* avait publié le manifeste du Comité ; l'état de Jeanne Morand ne permettait pas d'attendre plus longtemps, et aucune publicité ne fut faite autour de cette manifestation, qui aurait dû être grandiose. Mais les révolutionnaires en chambre de l'*Humanité* n'avaient pas jugé utile d'insérer entre deux rubriques commerciales, l'appel au Peuple de Paris, et seuls, quelques centaines de libertaires, réclamèrent, dans le quartier populaire de Belleville, la mise en liberté de Jeanne.

Qu'importe ! Avec leurs faibles moyens, seuls, sans le concours des politiciens, les Anarchistes ont, pendant une heure, mis la rue de Belleville en émoi ! La manifestation se serait déroulée calmement sans l'intervention des agents de l'ordre qui avaient été mobilisés au nombre d'un millier.

Plusieurs de nos amis ont été arrêtés : Pécastang, qui lors du meeting tragique du 11 janvier fut victime des meurs ichéistes, est une fois de plus l'hôte des frères filles de notre république ! Il fut traîné au poste en compagnie de sa femme, avec la brutalité coutumière des agents à Naudin.

Les manifestants refoulés dans le haut de la rue de Belleville, arrivèrent au coin de la rue Bolivar, où une bagarre se produisit. Nos camarades répondirent aux violences policières par les mêmes arguments, et un flic tira en l'air un coup de revolver. Après avoir été assommé, notre camarade Frayesse, prit lui aussi le chemin du poste de police, ainsi que Martin, du groupe du 20^e, et la compagne de notre ami Anseau.

Notre camarade Gouttière, à peine convalescent de la grave blessure qu'il reçut lui aussi lors de la tuerie bolcheviste du 11 janvier, fut roué de coups et traîné en sanglanté jusqu'au poste de police.

Ont été également arrêtés : Paquère et Nourdin.

Seuls Martin et Nourdin ont été maintenus en arrestation et envoyés au Dépôt pour outrages aux agents et rébellion.

Le Libertaire 1.3.1924

Comment faire pour prier Jeanne de s'alimenter, lui dire l'optimisme de Torrès après son entrevue du matin, et la certitude qu'il avait que satisfaction était donnée en principe sinon en fait à sa courageuse cliente ?

Qui, comment faire ? Nous n'edmes que la ressource d'entrer dans un café et d'écrire à la hâte :

Versailles, 16 heures 30.

Bien chère Jeanne,

Torrès a vu M. le Garde des Sceaux à midi.

Voici ce qui résulte de sa démarche : M. Colrat s'engage à te faire connaître très souvent auprès de ta maman après ton rétablissement.

De lavis de Torrès, la décision ira, dans cinq ou six jours, la décision que tu attends, que nous souhaitons nous ardemment, et pour laquelle tu as si vaillamment la grève de la faim depuis treize jours.

J'aurais voulu te voir et, au nom de tes parents, de ton avocat, de tes camarades, te prier d'accepter cette solution qui ne te diminue point ; mais le Préfet lui-même m'interdit l'entrée de l'hôtel.

J'espère que l'on te remettra ce motif. Tiens-en compte, chère amie. Songe que ta mère peut mourir de ta mort. L'accepte de l'alimenter tout de suite.

Accepte, dis. Et, dans quelques jours, tu te trouveras parmi nous pour l'abord, soigner la vieille maman, et ensuite lutter à nos côtés — nous avons un besoin d'être de ta trempe — en faveur de cet idéal que tu aimes tant.

Accepte de te nourrir immédiatement, je t'en supplie au nom de tous.

Louis LECOM.

Jeanne interrompt la grève au bout de 13 jours, alors qu'elle est très affaiblie et à l'hôpital. Elle n'est pas libérée.

Seule la liberté peut sauver la raison de Jeanne Morand

Nous avons dit ici-mêmes dans quelle faiblesse à la fois morale et physique Jeanne Morand est tombée, à la suite de sa longue détention dans la prison de Corbeil.

Mme la doctresse Pelletier, qui a pu voir Jeanne Morand dans sa prison et qui s'est entretenue pendant une heure avec elle, nous donne à ce sujet les précisions suivantes :

« Sa raison se perd ; elle a des idées de persécution qui, si l'on ne lui rend pas la liberté, se transformeront en délire chronique. »

« Les détails les plus intimes de la vie de la prison, les allées et venues de la gardienne, les moindres bruits sont interprétés par elle dans le sens d'une conspiration dirigée contre sa vie. »

« Il est impossible qu'on laisse transférer cette pauvre femme dans un asile d'aliénés ; ce serait la faire passer d'une prison temporaire dans une prison perpétuelle... »

« N'en doutez pas, la liberté la guérira. »

Une nouvelle campagne d'agitation est menée avec l'été et Jeanne, dont la santé est dans un état très critique, finit par bénéficier d'une « grâce »... Elle est libérée le 29 août 1924 et elle revient à Mandres, où elle réside chez sa mère.

Le Quotidien 21.8.1924

l'Union anarchiste pour réagir face aux diffamations lancées contre elle durant son incarcération et pour « affirmer qu'elle était anarchiste pour elle-même et non pour la bande du « Libertaire » dont elle se désintéresserait ».

Par la suite, sa présence dans les milieux anarchistes est plus discrète. elle continue à fréquenter des anarchistes comme (E. Armand) qu'elle reçoit avec d'autres camarades pour des balades à Mandres.

En juillet 1927, elle vient passer un mois à Paris, 24 rue Dussoubs avec Fernand Bourgade, un garçon boucher. Puis la police la raye de la liste des anarchistes surveillés en août.

Elle propose son aide à (Armand pour le journal L'En-Dehors en 1930.

L'été de cette même année, elle accueille également dans sa maison de campagne 5 enfants dans le cadre d'une « colonie enfantine libertaire », organisée par M. Theureau, P. Lentente, M. Langlois, G. Grégoire, Renouard, G. Roland, etc.



Le 3 Février 1932.

L'anarchiste Jeanne Morand, résident à Mandres
(Seine-et-Oise) ne paraît pas jouir de toutes ses facultés
mentales.

Elle a quitté dernièrement son domicile en déclarant que tous ses voisins étaient à la solde de la police et qu'elle ne voulait plus avoir de rapports avec les milieux libertaires "qui sont dégoûtants", et que désormais elle était décidée "à vivre sa vie".

Elle s'est targuée aussi d'être une deuxième héroïne, comme Jeanne d'Arc; une voie céleste lui aurait indiqué le moyen de résoudre "le problème de l'incarnation".

Elle écrit toujours à Armand des lettres parfois farfelues, où il est souvent question de Libertad, parfois ce sont seulement quelques feuillets où elle parle de ses souffrances, de la mort de Libertad, puis de Jackson.

On disait à sa mort, Libertad est mort d'une mort inconnue - incompréhensible. Il avait toutes ses forces en sa tête. C'est sa tête - qui a mangé son corps etc. etc.

D'où vient, d'où venaient donc les tremblements nerveux de ses bras quand il était au lit? Ces rétractions de l'estomac pour une lettre reçue d'un copain nimple lui disant par exemple qu'il était un faux camarade et de la police etc.

Par ces lettres, suivit en intercalées par des insultes ou des menaces de Paraf-Javal il avait en lui un dégoût un écœurement profond. Et des lettres ajoutaient encore au point de le faire vomir vraiment de la bile que sai je à leur lecture.

Certes il était un yper sensible mais pourtant je pense parfois à présent à nos possibilités de persécutions des organes - les uns sur les autres et qui sait, le savait-il, je le crois, sur lui quelque sale sorcier de la police travaillait.

Il me souvient qu'une fois nous étions allés à une conférence des royalistes faite au rocher Suisse à côté des causeries où nous habitions. Ils font la parole, on y salissait pas mal la femme. lui prit la parole pour la

défendre. Il s'évanouit dans le feu de la force dépensée pour s'exprimer ou bien quelques méchants parce que seuls les royalistes sont capables de se servir des forces psychiques pour leur leurs semblables, peut-être dis-je un de ces tuteurs lui l'envoya-t-il quelques décharges et pression sur son cœur ?

Il mourut l'année suivante car de ce jour les royalistes s'immisèrent dans nos causeries en se posant en copains de notre groupe. Nous dûmes tous le quitter la mort dans l'âme, mais une sorte de frayerie inapaisable nous éloigna tous de lui tandis qu'il refusait de se nourrir à cause de l'ennui qu'il en ressentait. Nous étions les uns apeurés, les autres, les anciens copains sans (?) ni raison étaient menaçants.

Il se laissa mourir volontairement disais-je d'autres fois, c'est parce qu'alors je pensais que son amour son affection pour moi aurait dû le soutenir.

Oui, mais en effet si j'avais continué de vivre à son côté, cela aurait pu être, mais puisque de solée, désespérée, je vivais dans la misère morale et matérielle loin de lui.

Désespérée puisque je l'aimais à la folie et j'en avais même parfois des crises de désespoir en ma chambre à me douter à terre, sans pour autant transgresser l'ordre qu'il m'avait donné de le quitter. Au fait non il ne m'avait pas dit de le quitter c'est moi qui poussai dehors par une frayerie étrange mal formulée en ma pensée l'aurait quitté. Et une fois



... je ne puis pas dire que je suis une personne à l'op-
portais pourquoi me venait alors l'idée qu'il m'avait chassée
de lui ?

Oui tout cela est bien étrange et bien peu explicable par des
phrases qui voudront être raisonnables. Oui tout est étran-
ge en somme et je conçois je ne sais pas. Cela fut ainsi
voilà tout.

S'il y a eu des pensées coupables et persécutrices sur nous
ou sur lui, lui venaient-elles de sa propre volonté ou
venaient-elles de forces étrangères de volontés coupables.
Personne ne le sait et ne peut le dire.

Il tomba en syncope en s'exprimant sur la tribune
des royalistes et tandis qu'ils cherchaient à le ra-
nimés voyant que sa syncope persistait, je n'y tint plus,
je courus à lui sur la tribune lui mouillait les mains
le front et dès mon contact il se ranima me sera
près de lui. Et sortant que ma force lui était bonne
je restais auprès de lui l'enveloppant tout dans mes
bras. Il me voulait là près de lui et je l'entourais
de mon corps comme mue par une sorte de volonté
de le défendre. Il y avait donc bien parmi les assis-
tants des volontés mauvaises qui pesaient sur lui.

Au fait pourquoi cette pensée me m'est-elle jamais
venue encore ? Pourquoi ne me vient-elle qu'en ce

jour mardi 25 avril 33 ! A quoi tiennent nos vies ? Tout cela est bien étrange.

Et je sais à présent que les flics emploient ces moyens pour terrasser les femmes qui fôdent sans gîte la nuit en quête d'un couche. Je l'ai éprouvé hier au soir à ne plus pouvoir marcher tellement les reins et le ventre me faisaient mal, alors que je venais d'entrer dans un poste de police pour demander l'adresse d'une chambre d'hôtel. Fou 8h étaient là et je n'avais fait qu'entrer et sortir et pourtant malgré mon éloignement puisque je marchais je sentais les douleurs persister vivement.

C'est pour ces mêmes raisons que j'ai quitté la demeure de Béatrice. Les punctions continuèrent qu'il me fallait subir sur les organes sexuelles et sur le cœur me fatiguaient trop. C'est son mari et elle d'ailleurs qui procédait sur moi et de ce fait j'en avais un dégoût insurmontable.

Je préfère coucher dehors. Mais où se réfugier si les flics à leur tour vous joignent la nuit en vous rencontrant, convergent leurs forces par une peccé de 6 hommes conjugués. Où allons-nous mon Dieu ? Où irons-nous dans un tel vent de folie ? Je le sais bien que Dieu était la force de volonté de tous concentrée sur un même point, sur une même idée. Est-ce cela vraiment ?

En tout cas je sais les miens en perpétuel danger, mais en priant Dieu pour eux j'acquiescent en moi une sorte de confiance qu'ils sont protégés. Ces forces dépendent-elles tant de nous ou toutes de nous ?

P.S. Pourquoi Mr Nichaux qui sait tant de ces choses qui les pratiquent en tout sens le sait-il quand je vins me faire seigner par lui, que j'étais sa punition ?

Et pourquoi insinuat-il pour J. Long sans nommer personne pourtant mais en publique par transmission de pensée que c'était le doigt de Dieu qui l'avait tué.

Il est certain que je ne croyais pas ce jour-là à ses menaces de suicide dont il me persécutait. L'existence mais très fatiguée, très déprimée je m'étais mise avec puissante volonté, avec serneur à imposer Dieu de m'aider pour que cette vie tendue nerveuse et de trances finisse; ô oui qu'elle finisse, et en effet pour Il elle a fini dans les mêmes moments ou très peu après alors que déjà j'avais oublié ma prière qui était formulée pour la personne parce qu'en effet ça pouvait être aussi bien pour moi que tout pouvait finir.

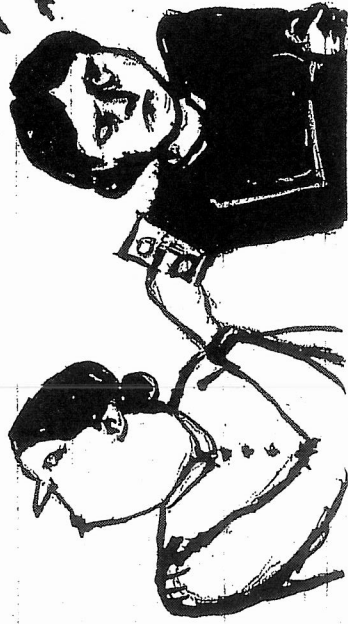
J'étais si fatiguée si déprimée si nerveuse par cette vie de trances qu'il me faisait mener par ces perpétuelles menaces...

11 janvier 1934 à Nandres, maison de ma sœur et beau-frère
... pour y prendre du linge de
rechange puisque je suis comme
clocharde à l'Armée du Salut
et que je craignais d'avoir des poux.

A peine arrivée parce que Madame
n'est pas de bonne humeur, je me
fais insulter par elle et traiter
de tous les noms. Elle est entourée
par trois hommes. Trois fausse-
couches, un mari, un fils et un père.

(...)

En quoi furent avancés les derniers
intéressés comme les premiers qui
m'occupèrent, à me traiter d'une
façon si peu loyale ? Encore les autres
m'auraient payé le salaire de mon
travail, mais les derniers qui se
mirent tout un nombre de gros
cochons pour me faire travailler
au prix de 10 frs par jour au des-
sus de mes forces et n'y pouvant
plus tenir, j'ai abandonné la place,
ils ne veulent me payer.



Et il n'y a pas à faire la comédie pour savoir d'où me viennent ces traitements puisque coïncidence étonnante, en chaque place où je travaille il y loge des agents de police tous au courant qu'ils me protégeaient qu'ils disent.

P.S. Nadelaire me conseillait de me dévouer à l'Armée du Salut pour pouvoir m'obtenir un endroit où pouvoir poser mon corps sur la terre. D'autres sont allés plus loin. Ils me disaient quitte ton corps. Ce serait peut-être une solution point mauvaise mais enfin il y en a bien d'autres qui ne sont point mort ni à l'Armée du Salut et qui ont tout de même le droit du logement et de la nourriture.

D'OÙ VIENT DONC QUE NE
CESSANT LE TRAVAIL PRESQUE
JAMAIS, JE SUIS TOUT DE MÊME
SANS ABRIT ET SANS MOYENS
AUCUN ?

Une protection qui me tient sans subside.
et sans aliments dans la rue pour ne savoir
où entreposer mon corps faute de place. pour
moi sur terre est une protection formel-
lement... mais de quelle pâte sont-ils
donc pétri ceux qui organisent et entretiennent
un tel état des choses ?

En juin 1935, elle est à Bitche en Moselle, elle loge à l'hôtel, il semblerait qu'elle y ait trouvé une place d'infirmière. Elle espère croiser son neveu qui est à la caserne dans cette ville mais elle n'arrive pas à le voir et semble assez désespérée. A la mi-juin, elle cherche et trouve une autre place à

Strasbourg, elle loge alors dans un home de jeune fille (7 rue de l'Ail). En juillet, sa sœur Alice est également à Strasbourg.

Jane est à Bischwiller chez Charles Jaeger. Les deux sœurs se croisent chez Armand au milieu du mois, de nouveau Jane n'a plus de travail et comme les liens semblent coupés, Alice et son beau-frère, Georges, passent par E. Armand pour faire parvenir de l'argent à Jane.

Au mois d'août, Jane est internée dans un « couvent ouvrier »

Pauline Roland
35 Rue Fessard
Paris 19°

AOÛT 1935 - Je ne vois pas pourquoi les femmes n'ont pas droit comme les hommes à porter leurs salaires et évoluer. Tout aussi bien qu'eux. Elles ne manquent d'autorité et de soin de domination et de savoir-faire du commandement.

Je le vois fort bien ici dans la maison Pauline Roland combien chacune sait apporté son commandement à haute voix toute d'autorité. Et ne reculant pas pour avoir raison du moyen du boudiste à outrance. Faisant sans merci autant de victimes et de repoussées que messieurs les chefs d'armées et de toute autre organisation ayant des chefs, peuvent en faire.

Paris 21 Nov 1935

En ce moment, puisque je ne puis me mettre au pas de la cadence rythmique alors je fais ma cadence à mon poodde pauvre vieille vache, et j'é tire toute seule des plans sur la paroi.

Et ce n'est pas trop vous dire que je vois au Cap g'is de nez comme quand on boit trop de vin, j'y vois là un magnifique Titanique à Reduque.



C'est tellement triste de voir toute seule le guilledon de par le monde. Enfin merci de votre générosité toute fraternelle (ô ne vous défendez pas. allez moi je vous connais sous le vrai bonjour où vous vous tenez dans le fond de vos oeuvres c'est pour quoi malgré guilledon je ne désespere pas encore.

Cher Armand

Paris le 13 février 36

Te tiens d'annulé l'envoi des
n dehors que tu devais m'envoyer,
et je ne pourrai plus m'en occuper.

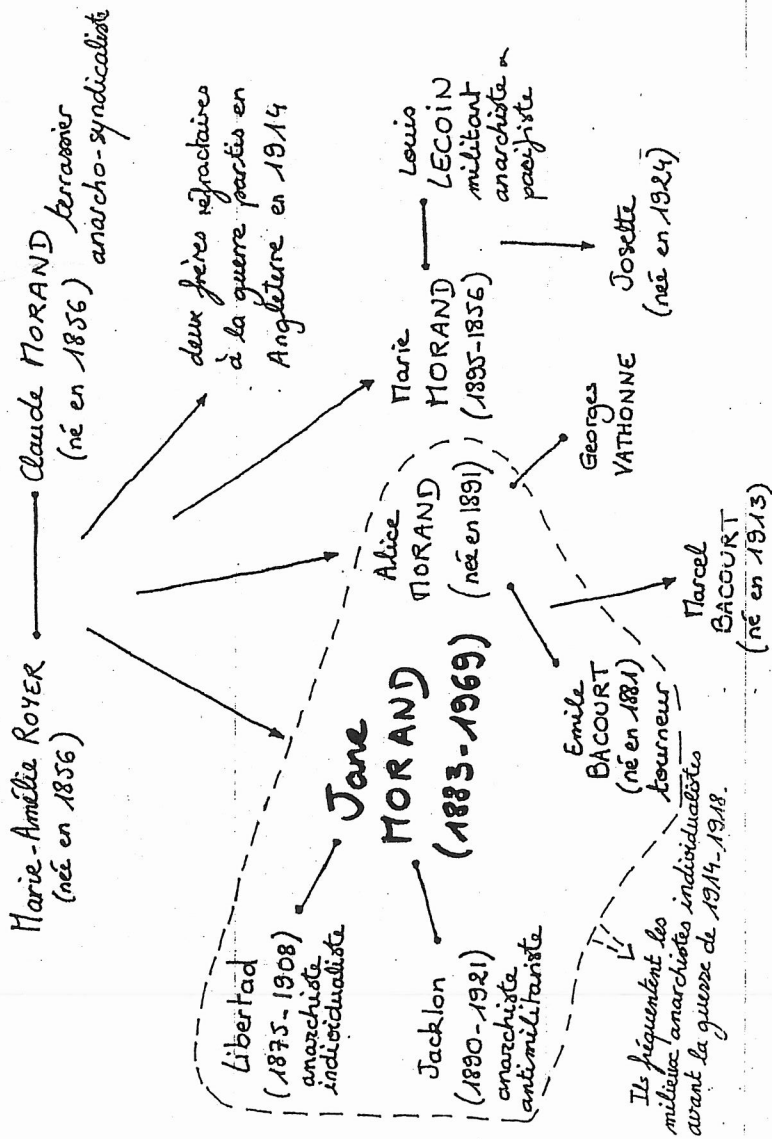
Autant plus que je vais très proba-
blement travailler de nuit. Je t'aidrai
une autre façon voilà tout. Mais si
toute fois je ne travaillais pas je
vendrais des En dehors à l'ouest tous
soir merci di et je les vendrai à la
nuit.

L'ailleur il n'y a qu'au caucase popu-
rire que j'en vendrai, chez les com-
unistes il y a rien à faire et chez
socialistes les trois quart du
mps on passe à travers.
Cordialement poignée de main.

J. Noran

Elle meurt le 26 février 1969 à Fitz-James dans l'Oise.

A partir de février 1937, elle est pensionnaire de
patronage des Sœurs ND du Calvaire...)
l'« Œuvre de l'Hospitalité du Travail » à Paris (sous le
dénouement » (après un report du point...)
ressources et se trouve dans le plus grand
qu'une simple lubie. En effet, elle est dépourvue de
mentales, et sa demande de la plénitude de ses facultés
paraît pas jouir de la plénitude de ses facultés
En décembre elle sollicite un passeport : « elle ne
patrons un report du point... »



Sources bibliographiques :

Archives

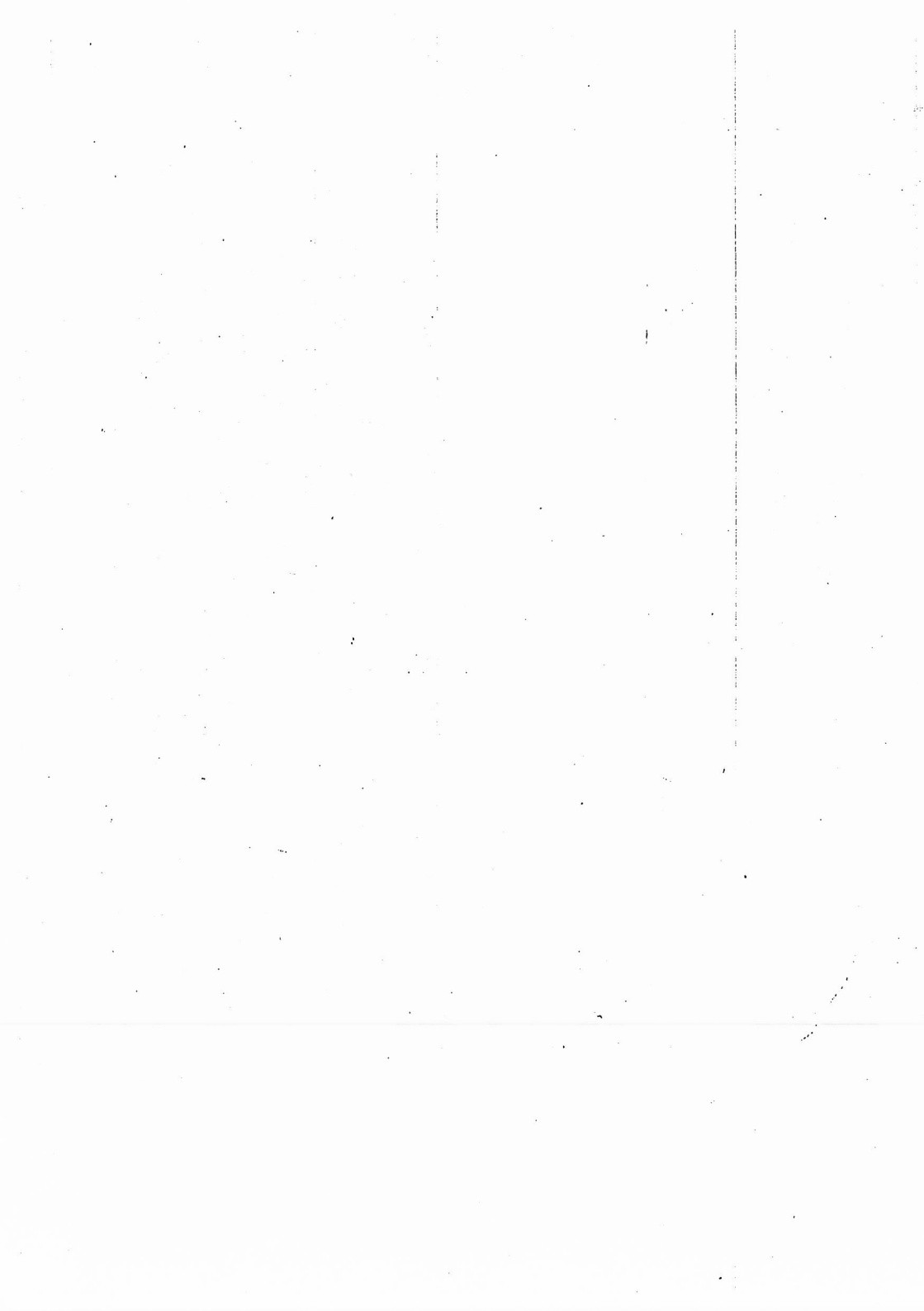
- Archives de la préfecture de police : PPo Ba 928 (dossier Libertad), PPo Ba 1702 (dossier Jackson Rey-Rochat), PPo Ba 1499 (Menées anarchistes 1907-1914), PPo Ba 1773 et 1774 (Carnet B), PPo Ba 2270 (dossier J. Morand 1907-1937).
- Etat civil de Bey et de Fitz-James.
- I.F.H.S., fonds Armand : correspondance avec Alice et Jane Morand, avec M. Theureau (sur la colonie libertaire enfantine).
- *Amnistie pour tous. Affaires G. Rolland, J. Morand, E. Cottin et les autres...*, Paris, Comité de défense sociale, s.d., 16 p. (Brochure du fonds Faucier au CHS).

Presse

- *L'anarchie, Le Libertaire* 1921-1924 (iconographie Jane Morand 01/02/1924, sur Jackson 29/07 et 05/08/1921), *La Revue anarchiste* (« Souvenirs sur Libertad », n°17, mai-juin 1923), *Le Végétalien* 1926, *Plus loin* (mai 1930) et *La Voix Libertaire*.
- *L'Humanité* (« Navrants suicides – Victime du chauvinisme, Jacques Long se tue », 21/7/20) + journaux du 4 août 1920

Autres

- Eric Jarry, « Le Cinéma du Peuple 1913-1914 », *Le Monde libertaire*, n°1251.
- Isabelle Marinone, « La coopérative le Cinéma du Peuple », raforum.apinc.org.
- Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier (T 14 et 36).
- Site *Ephéméride Anarchiste* <http://lytak.club.fr>.



Attention, attention! Cette brochure fait partie d'une TRILOGIE : *Emilie Lamotte, Jane Morand, Sophie Zaïkowska...* 3 brochures, 3 anarchistes-individualistes, 3 femmes...

Des femmes parce que bien souvent encore elles sont comme invisibles, inanimées ou annexes dans les histoires qu'on nous raconte.

Des femmes qui traînent et agissent dans les milieux anarchistes-individualistes du début du siècle. Avec des pratiques qui leur permettent parfois d'échapper à une identité socialement bien figée : avortement, amour libre, vie en camaraderie, violence verbale et physique.

Entre des anars qui les prennent rarement en compte et des féministes qu'elles ne fréquentent guère... Une source d'inspiration?

Les brochures de l'En Dehors

La Question sociale BP 5 08150 Rimogne

libertad1954@hotmail.com

<http://endehors.org>

PHILOSOPHIE LIBERTAIRE

et pour toutes infos sur la brochure : hobolo@no-log.org

